



MAITRE D'OUVRAGE :

S.E.A.V
(SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU
VERDON)

OBJET DU PROJET :

PROJET DE RÉHABILITATION ET DÉPLACEMENT
STEP CLIGNON

COMMUNE DE COLMARS LES ALPES

PROJET ET EMPLACEMENT ENVISAGÉ

SEAV
600, route d'Allos
04370 BEAUVEZER
Tél : 04 92 83 40 88 – Mail : contact.sihv@orange.fr

Table des matières :

Descriptif général :	3
Descriptif :	3
Présentation du dispositif d'épuration actuel :	4
Présentation du projet de réhabilitation et de regroupement des STEP :	4
Présentation du projet d'extension sur Clignon Haut.....	6

Descriptif général :

La commune de Colmars les Alpes fait partie du SEAV (Syndicat d'eau et d'assainissement Verdon).

Composé de 4 communes, le SEAV compte près de 2300 abonnés. Le SEAV porte la compétence relative à l'assainissement collectif (collecte, transport, dépollution) depuis sa création. Le service est géré en régie depuis 2014.

Depuis le 01/01/2022 le syndicat porte également la compétence AEP sur 3 communes qui sont Beauvezer, Villars Colmars et Thorame Haute.

Descriptif :

Suite au diagnostic des installations ANC individuelles du service SPANC de la CCAPV, un premier état des lieux de ces installations a été établi sur la commune de Colmars les Alpes en fin 2022.

Après examen de ce diagnostic et concertation entre le SEAV et la commune de Colmars les Alpes, plusieurs zones sur la commune peuvent faire l'objet de projets d'extension du réseau d'assainissement collectif dont le hameau de Clignon Haut.

D'autres part le hameau de Clignon dispose de 2 stations d'épuration actuellement qui sont vieillissante et dont le renouvellement devra être envisagé dans les prochaines années.

Présentation du dispositif d'épuration actuel :

Actuellement le hameau de Clignon dispose de 2 stations d'épuration (Clignon Bas, Pont de Clignon). Ces 2 STEP dispose d'une filière de type décanteur / digesteur et lit bactérien géographiquement très proche.

Caractéristiques STEP :

Clignon Bas :

- Année de construction : 1972
- Capacité : 80 EH
- Conformité : bonne

Pont de Clignon :

- Année de construction : 1986
- Capacité : 100 EH – 20m3/j
- Conformité : bonne

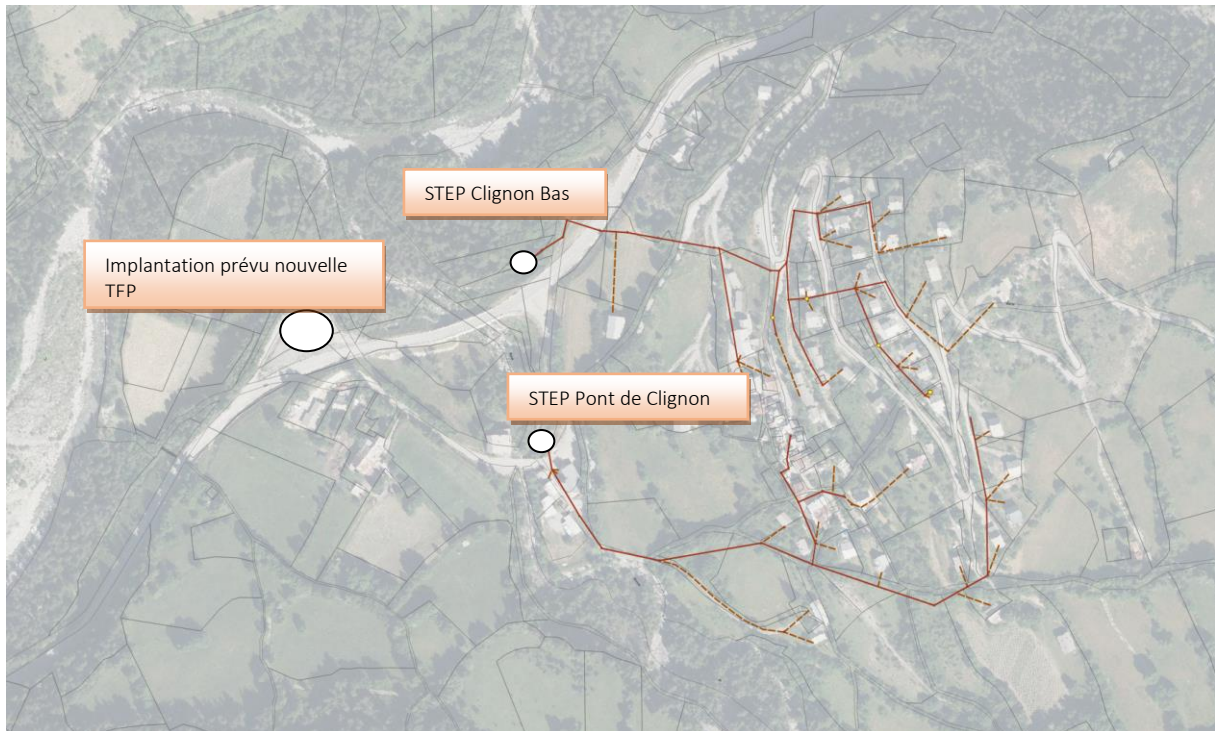
Les analyses réalisées annuellement et les contrôles menés par le département indiquent un fonctionnement concert de ces deux ouvrages et sont conformes vis-à-vis de la réglementation. Cependant ces 2 ouvrages sont vieillissants.

D'autre part l'accès pour l'exploitation est délicat et nécessite un passage en terrain privé.

Présentation du projet de réhabilitation et de regroupement des STEP :

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation des ouvrages de traitement d'assainissement collectif sur le secteur de Clignon il est envisagé de construire un nouvel ouvrage permettant de :

- Regrouper les 2 systèmes d'assainissement actuels.
- Augmenter la capacité de traitement : 250 EH.
- Améliorer le traitement avec un nouveau type de filière d'épuration.
- Améliorer l'accès à l'ouvrage pour l'exploitation.
- Déplacer la STEP de pont de Clignon qui est situé en dans un terrain en forte pente au-dessus du cours d'eau.
- Permettre le raccordement de plusieurs habitations situé en contre bas des ouvrages actuels.



Autre solution :

Afin d'améliorer le système d'assainissement de Clignon une autre solution pourrait être envisagée, qui consiste à raccorder ce hameau au réseau du centre-ville de Colmars Les Alpes et de fait à la STEP intercommunale de Beauvezer.

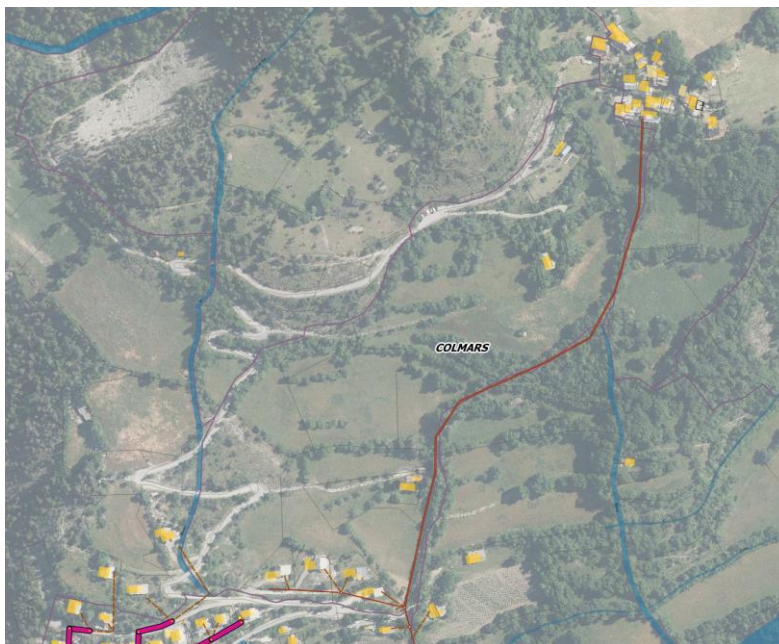
Cette solution présente plusieurs inconvénients par rapport à la solution ci-dessus :

- Linéaire de canalisation important, environ 1.6km
- Coût plus important
- Canalisation sous voirie départementale
- Installation de poste de relevage pour permettre le raccordement

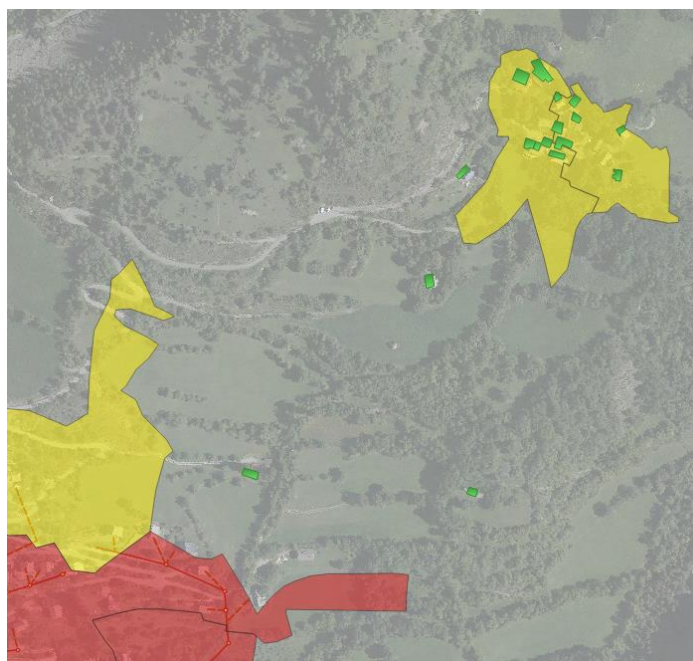
Présentation du projet d'extension sur Clignon Haut

Remarques :

- Raccordement du hameau + 2 habitations.



Plan projeté de l'extension



Zonage : Zone d'extension AC